

**Séance du 14 mai 2019**  
**Délibération n° 2019-43**

L'an deux mil dix-neuf, le 14 du mois de mai à 20 heures 00, se sont réunis, à Cérilly, dans les locaux de la communauté de communes, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Tronçais, sous la présidence de Madame Corinne COUPAS, Présidente, dûment convoqués le 2 mai 2019

**Présent(s) :** Monsieur Thierry AUDOUIN, Madame Corinne COUPAS, Monsieur Stéphane MILAVEAU, Madame Marie-Solange LALEVEE, Madame Josette BEAUBIER, Monsieur Georges CHALMET, Monsieur Olivier FILLIAT, Monsieur Fabien THEVENOUX, Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Gilbert CAMPO, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Madame Christine DEFFNER, Monsieur David LOUBRY, Monsieur Bernard SOULIER, Monsieur Jacques BARDIOT, Monsieur Louis de CAUMONT LA FORCE, Monsieur Pierre-Marie DELANOY, Monsieur Alain GAUBERT, Monsieur Julien POINTUD, Madame Marie-Line CLAME, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Bernard SAUPIC, Monsieur Daniel RENAUD  
Formant la majorité des membres en exercice ;

**Procuration(s) :** Monsieur Daniel RONDET à Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Bernard FAUREAU à Monsieur Gilbert CAMPO

**Absent(s) excusé(s) :** Madame Jacqueline PRENCHERE, Madame Marie de NICOLAY

**Présent(s) sans voix délibérative :** Madame Laetitia FREMONT, Madame Catherine SADDE, Monsieur Robert LEPEE, Monsieur Francis LEBLANC

**Assistaient également à la réunion :** Madame Odile LEPEE, Monsieur Loïc DUFOURNEAU (stagiaire), Monsieur Jean-Louis ETIEN.

Nombre de Membres en exercice	26
Nombre de Membres présents	23
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes Pour	25
Votes Contre	0
Abstention	0

**NOMENCLATURE ACTES**

N° : 7-1      Thème : Décisions budgétaires

**Objet : Demande de subvention Oxygène 2019**

Le conseil communautaire,  
Sur le rapport de la Présidente de la communauté de communes,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU les statuts de la communauté de communes,  
CONSIDERANT l'intérêt pour la communauté de communes de porter cette manifestation qui contribue au développement des activités de pleine nature et à l'action éducative en matière de sport, d'environnement, de sécurité et de santé ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :** d'organiser l'édition 2019 d'Oxygène qui accueillera environ 800 enfants des écoles maternelles, élémentaires et des collèges, les 15, 20 et 21 mai 2019 ;

**Article 2 :** d'approuver le plan de financement prévisionnel figurant ci-dessous :


Dépenses		Recettes		
Transport	9 196,00	CD03	7 500,00	47 %
Plateau repas	500,00	CCPT	8 563,00	53 %
Secouristes	1 070,00			
Animations	2 062,00			
Location Kayak / VTT	1 490,00			
Récompenses	1 745,00			
<b>Total</b>	<b>16 063,00</b>	<b>Total</b>	<b>16 063,00</b>	<b>100 %</b>

**Article 3 :** d'autoriser la Présidente à solliciter la subvention auprès du Conseil départemental de l'Allier ;

**Article 4 :** d'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de cette manifestation (consultation des entreprises, demandes d'autorisation, réservation des sites).

Fait et délibéré le 14 mai 2019,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
La Présidente



Corinne COUPAS

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.